



Commune de DORTAN (01590)

4. Fonction publique
4.2- Personnel
contractuel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024 N° 2024-033

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

Date de la convocation :

11 juin 2024

| Vote | |
|--------------|----|
| Pour : | 19 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 21 juin 2024
- affichage du 21/06/2024 au 20/08/2024

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

PRESENTS : Marianne DUBARE - Alain BRITEL - Janine DURET - Christophe DAVID-HENRIET - Jean-Claude GAILLARD - Josiane TOURRES - Joël SUBTIL - Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER - Gulperi BILICI - Claire EL AZIFI BOULAÏCH - Jérôme VERGNE - Arielle PENAZZI - Lionel CORNATON - Melchior FACCHINETTI

EXCUSEES : Lydie GENAUDET (pouvoir à Janine DURET) - Aurore DUPLESSIS (pouvoir à Marianne DUBARE) - Emeline BAPTISTA (pouvoir à Lionel CORNATON)

Secrétaire de séance : Eric PAUZE

OBJET :

**PERSONNEL
COMMUNAL**

- CREATION D'UN EMPLOI
SAISONNIER

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L332-23 2° ;

VU l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quels grades et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter ;

CONSIDERANT que suite à un accroissement saisonnier d'activité en raison des cérémonies programmées sur le mois de juillet et des congés d'été des agents, il est nécessaire de créer un emploi saisonnier au sein des services techniques.

Mme Janine DURET, Adjointe déléguée au personnel, propose donc la création d'un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer les missions d'agent technique polyvalent, suite à cet accroissement saisonnier d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h (35/35^{ème}) sur la période du 01/07/2024 au 31/07/2024.

La rémunération de ce poste sera fixée par référence à la grille indiciaire afférente au grade d'adjoint technique.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- DECIDE de créer un emploi pour accroissement saisonnier d'activité selon les modalités indiquées ci-dessus.
- HABILITE Mme le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir cet emploi.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

LE MAIRE,
Marianne DUBARE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

.....
Date de décision: 17/06/2024

Date de réception de l'accusé 21/06/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEL2024033

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20240617-DEL2024033-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2

Fonction publique

Personnel contractuel

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DEL_2024-033_CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER.pdf (99_DE-001-210101481-20240617-DEL2024033-DE-1-1_1.pdf)